

Printemps 2020

**Saint-Pierre**

"Sans bruit, petit à petit, les moutons travaillent pour notre bien être"



Photo Audrey Zimmermann

## VIVRE ENSEMBLE

Merci ! p. 2

Anecdotes Facebook p. 3

## CONSEIL MUNICIPAL

## JOIES ET PEINES

## ANNIVERSAIRES

## INFOS PRATIQUES

CEI p. 4

Informations du ministère de la santé p. 5 à 6

Informations sur le Service National Universel... p. 7 à 8

Agenda p. 8

## L'ÉQUIPE COMMUNICATION

Votre journal municipal disponible  
sur [www.saintpierre-alsace.fr](http://www.saintpierre-alsace.fr)



## Merci !

En mai 2014, la nouvelle équipe municipale crée un groupe de rédaction et de communication pour continuer et faire évoluer le Bulletin Municipal d'Information.

L'équipe avait pour ambition d'être à l'écoute des Saint-Pierroises et des Saint-Pierrois. Notre objectif était également de vous informer, de vous faire partager des moments particuliers de notre village et de vous faire découvrir des habitants à la passion ou à la vie singulière.

**Être à l'écoute** lors de chaque parution en invitant les personnes qui le souhaitent à prendre la plume. *Merci aux villageois qui se sont exprimés.*

**Vous informer**, en étant le rapporteur des informations publiques émanant des associations du village, de l'école et des différents organismes

officiels (Smictom, SDEA, ComCom, l'État, ...). *Merci à Brigitte Jehl, notre secrétaire de Mairie, de nous les avoir systématiquement transmises.* En vous présentant les programmes des différentes manifestations, les joies et les peines, ainsi que l'agenda du village.

**Partager avec vous** les moments forts de notre village, comme les différentes commémorations, la réussite des festivités. Outre la continuité, avec succès, d'A Fleur de Pot, nous avons eu le plaisir de partager avec vous la première édition de Festi'Pierre et celle qui a suivi.

**Vous faire découvrir** des villageois aux parcours atypiques à travers nos différents portraits. *Encore merci à tous d'avoir joué le jeu.*

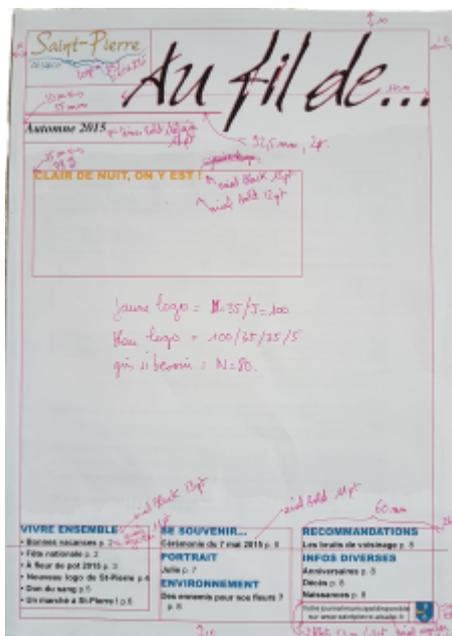
## Retour en images des moments qui ont marqué nos six années d'engagement pour ce journal :



Le combat des Saint-Pierrois contre l'implantation des aires de repos aux abords de Saint-Pierre et Stotzheim.



Festi'Pierre, un moment dynamique, qui a rassemblé près de 800 personnes dès la première édition. Une vraie réussite qui a dépassé les espérances du Comité des Fêtes.



Création de la nouvelle charte graphique du journal.



L'obtention des 3 Libellules.



Le tour de France, un moment rare et convivial soutenu par des bénévoles du village.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que nous laissons place à la prochaine équipe. *Merci à la Mairie de nous avoir soutenus durant ces six années.*

**Une nouvelle page s'ouvre, à vous de l'écrire...**

Carmen Courier et Audrey Zimmermann

## Anecdotes Facebook



Pierrot ou Pierrette à la recherche de leur nid. – Photo Estelle Kalterbach.

**Publié le 21 février 2020**

En voilà une qui se demande où elle va bien pouvoir nicher cette année...



Souvenir de Pierrot et Pierrette sur leur nid. – Photo Estelle Kalterbach.

**Publié le 28 février 2020**

Voilà ce qui s'appelle "déplacer le problème" pour Enedis, "persister et signer" pour les cigognes... pour les habitants juste dessous c'est moyen... une cigogne, ça ne fait pas des fiantes de moineau... mais pour moi c'est top : Pierrot et Pierrette seront ma belle image du matin, chaque matin jusqu'en septembre, cette année encore.

*Estelle Kaltenbach*

## Conseil municipal

Depuis la dernière parution du journal municipal, votre conseil municipal s'est réuni 1 fois.

**La séance du 13 février 2020** est disponible sur le site de la commune :

<https://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/saint-pierre/informations-pratiques>

## Joies & peines

### Décès



**Le 24 janvier 2020**  
**Marie-Claire EHRHARDT**  
72 ans  
14 rue des Acacias

**Le 11 février 2020**  
**Robert LOEWENGUTH**  
77 ans  
EHPAD Missions Africaines

**Le 12 février 2020**  
**Marie Thérèse ROSFELDER**  
98 ans  
EHPAD Missions Africaines

# Anniversaires

WURSTHORN Marie Madeleine	01/04/1931	89 ans
DORFFER Lucienne	22/04/1932	88 ans
WENDLING Paul	03/05/1935	85 ans
COMTESSE D'ANDLAU-HOMBOURG Isabelle	21/05/1937	83 ans
HERZ Evelyne	01/06/1937	83 ans
BETTY Marguerite	01/04/1940	80 ans
UFFLER Irma	12/06/1941	79 ans
GRIVEL Michel	30/04/1942	78 ans
GRIMM Yvonne	19/05/1945	75 ans
BECKER Francine	12/04/1947	73 ans
FUHRMANN Jacques	11/04/1949	71 ans
CELOTTO Nadine	12/06/1950	70 ans
HUSS Monique	23/05/1950	70 ans



# Infos pratiques



## Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Floë**, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Chihiro**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Nicole**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

Renseignements :

Laurence VEITMANN  
03.83.43.50.55 / 06.35.20.90.14  
[laurenceveitmanncei@gmail.com](mailto:laurenceveitmanncei@gmail.com)

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo  
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14  
[vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)



## Informations du ministère de la santé



Réf. : 2020-01905/DG/DQPI

Nancy, le 17/02/2020

Mesdames, Messieurs,

Le 31 décembre 2019, l'OMS (organisation mondiale de la santé) a été informée par les autorités chinoises de l'émergence d'un nouveau virus à l'origine de cas d'infections pulmonaires dans la ville de Wuhan, région de Hubei.

En France, au 13 février 2020, on dénombre 11 cas confirmés de patients atteints par ce virus et pris en charge. La stratégie nationale est de limiter la propagation du coronavirus dénommé Covid-2019 sur le territoire, en assurant la recherche active et la prise en charge précoce des cas et de leurs contacts.

Dans ce contexte, nous vous prions de trouver ci-dessous quelques éléments relatifs à la situation sanitaire en France qui peuvent vous être utiles ainsi qu'à vos services.

En application des instructions nationales, l'Agence Régionale de Santé Grand Est, Santé Publique France, les SAMU et les services d'inféctiologie des établissements de santé de référence du Grand Est (CHRU de Nancy et HUS de Strasbourg) ont pris les dispositions permettant de repérer au plus tôt, les cas suspects et de prendre en charge les patients qui présenteraient les symptômes du Covid-2019.

Tout professionnel de santé prenant en charge un patient suspecté d'infection par le Covid-2019 doit prendre immédiatement contact avec le Samu-Centre 15, après avoir isolé le patient et s'être soi-même protégé.

### Un risque de contamination limité

D'après les informations disponibles à ce jour, le nouveau coronavirus (COVID-19) se transmet par voie aérienne (toux, postillons, etc.) dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé. Le virus peut survivre quelques heures dans l'environnement (voire quelques jours dans des conditions spécifiques, en milieu humide). Toutefois, pour les autres coronavirus connus, aucune infection à la suite d'un contact avec un objet contaminé n'a été rapportée.

Pour les agents en poste dans les aéroports, ports et gares (PAF, douanes, bagagistes, personnels en charge du nettoyage et de l'entretien, personnels d'accueil, et d'information, etc.), aucune mesure spécifique ne s'impose. Le risque pour le personnel est limité, puisque seul un contact rapproché et prolongé avec des personnes infectées par le COVID-19 pourrait les contaminer.

Vous trouverez en pièce jointe le flyer « COVID 19 - Personnels ports aéroports gares » qui donne des précisions sur la conduite à tenir.

### Les mesures individuelles à prendre en cas de retour d'une zone de circulation du Virus

Vous trouverez en pièce jointe le flyer « Retour Zone Circulation Virus » qui explique la nécessité de s'auto surveiller et les recommandations à suivre, pour soi-même et les personnes contacts (famille, amis,...). En cas d'apparition de symptômes, il faut impérativement contacter le 15 et s'isoler.

Une plateforme téléphonique d'information au public (**numéro vert 0800 130 000**) est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> Février 2020.

Vous trouverez également, sur le site de l'ARS Grand Est, plusieurs documents et liens, ainsi que les principaux éléments de l'organisation de la réponse mis en œuvre.

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/coronavirus-actualite-et-conduite-tenir-4>

Le Directeur Général,

Christophe Lannelongue



## Informations du ministère de la santé (suite...)

### Coronavirus (COVID-19)

#### Personnels des aéroports, ports et gares : Informations et recommandations sur le nouveau coronavirus (COVID-19)

##### Un risque de contamination limité



• D'après les informations disponibles à ce jour, le nouveau coronavirus (COVID-19) se transmet par voie aérienne (toux, postillons, etc.) dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé.

• Le virus peut survivre quelques heures dans l'environnement (voire quelques jours dans des conditions spécifiques, en milieu humide). Toutefois, pour les autres coronavirus connus, aucune infection à la suite d'un contact avec un objet contaminé n'a été rapportée.

##### Les personnels des aéroports, ports et gares doivent-ils se protéger contre le COVID-19 ?

• Pour les agents en poste dans les aéroports, ports et gares (PAF, douanes, bagagistes, personnels en charge du nettoyage et de l'entretien, personnels d'accueil et d'information, etc.), aucune mesure spécifique ne s'impose.

• Le risque pour le personnel est limité, puisque seul un contact rapproché et prolongé avec des personnes infectées par le COVID-19 pourrait les contaminer.

• La transmission de la maladie par les objets et surfaces contaminés (passeports, bagages, etc.) est peu probable.

• Pour la manipulation des bagages, les recommandations usuelles de l'employeur doivent être respectées.

• Le port du masque n'est pas nécessaire pour le personnel.

• Comme pour toute maladie infectieuse, il est recommandé de respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment de se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique.



• Le port d'un masque n'est recommandé que pour les personnes malades en cas de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires), les personnels soignants prenant en charge les malades, ainsi que les personnes ayant été ou ayant pu être en contact rapproché avec un cas confirmé (famille et amis d'un cas confirmé, personnes ayant séjourné pendant les 14 derniers jours en zone de circulation du virus en Chine, etc.).

### Coronavirus (COVID-19)

#### CONDUITE À TENIR POUR LES PERSONNES DE RETOUR D'UNE ZONE DE CIRCULATION DU VIRUS

Un nouveau coronavirus à l'origine d'infections pulmonaires a été détecté en Chine fin décembre 2019. D'après les connaissances scientifiques, celui-ci se transmet par des gouttelettes émises par une personne infectée, en particulier lors de contacts étroits.

**Vous revenez d'une zone de circulation du virus avec des transmissions entre personnes, c'est pourquoi il est important de vérifier durant les 14 jours après votre retour que vous n'avez pas été contaminé.**

##### POURQUOI DEVEZ-VOUS SURVEILLER PENDANT 14 JOURS ?

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent le plus souvent par de la fièvre ou une sensation de fièvre, de la toux ou des difficultés à respirer.

Si vous n'avez aucun symptôme après 14 jours, vous n'avez pas été contaminé par le coronavirus.

En cas de symptômes au cours des 14 jours de suivi, un test de diagnostic sera effectué si l'évaluation médicale détermine que vous avez pu être contaminé par le coronavirus. Si le résultat du test est positif, vous bénéficierez de soins en milieu hospitalier afin d'éviter la contamination de votre entourage.

##### QUE DEVEZ-VOUS FAIRE PENDANT 14 JOURS ?

###### 1 – Suivre les recommandations suivantes :

- Lavez-vous les mains régulièrement (ou utilisez une solution hydroalcoolique) et veillez à ce que vos enfants le fassent également ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en présence d'une personne ou lorsque vous devez sortir ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...);
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);
- Évitez toute sortie non indispensables (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).

# Infos pratiques

## Informations sur le Service National Universel

La campagne d'inscription au Service National Universel a démarré le 3 février, elle durera 2 mois.

### L'ENGAGEMENT

À l'issue de sa mission d'intérêt général, chaque volontaire peut s'engager et participer à la création d'une société fraternelle et dentraide. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

#### POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

#### DURÉE ?

De 3 mois à 1 an.

#### LES MISSIONS ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur pompier volontaire, réservistes, etc., et concernent des secteurs très variés : la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.



À partir du 1<sup>er</sup> février, retrouvez toutes les informations utiles et inscrivez-vous directement sur [snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)



#snujemengage  
[snu.gouv.fr](http://snu.gouv.fr)



Pour la jeunesse et l'engagement



### LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

S'INFORMER - S'INSCRIRE - S'ENGAGER  
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE SNU



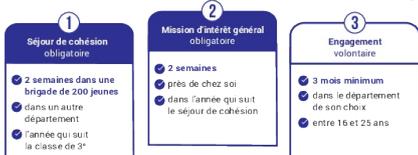
Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

### 4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



### 3 ÉTAPES CLÉS



### 7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
- 2 Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
- 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- 4 Point d'étape sur les compétences et l'orientation
- 5 Culture et patrimoine
- 6 Découverte de l'engagement
- 7 Défense, sécurité et résilience nationales
- 8 Développement durable et transition écologique et solidaire

### LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

#### Toutes vos questions

**Où vais-je habiter ?**  
Au sein d'une maisonnée dans des centres de cohésion installés dans des internats publics ou des centres de vacances.

**Les filles et les garçons sont-ils séparés ?**  
Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

**Tout seul ?**  
Non, avec 10 personnes de ton âge venant d'horizons différents.

**Pourrai-je garder mon portable ?**  
Il est interdit la journée pendant les activités.

**Comment sera-ce habillé ?**  
Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

**Comment commencera ma journée ?**  
La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante La Marseillaise.

**Quel encadrement ?**  
Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils sont en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

**Que vais-je apprendre ?**  
Des activités pratiques et des mises en situation sont organisées autour de temps collectifs, comme l'initiation au Code de la route, la formation aux premiers secours, etc.

**Qui s'occupe des travaux courants du centre ?**  
Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

**Et pour un jeune en situation de handicap ?**  
Le SNU est inclusif et universel. Des aménagements sont mis en place au cas par cas afin de permettre la participation de tous.

### LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module Découverte de l'engagement et dans la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires. Une fois le séjour de cohésion réalisé, chaque jeune effectuera une mission d'intérêt général.

**Quels domaines ?**  
Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

**Où ?**  
Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.

**Quand ?**  
Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.

**Des exemples ?**  
Participation à l'animation dans une structure pour personnes âgées, contribution à un chantier de restauration du patrimoine, à l'organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

**Et après ?**  
La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

**Bonus**  
Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

## Informations sur le Service National Universel (suite...)

Nous vous rappelons également l'existence des outils suivants :

- Un site internet dédié : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr) qui permet de sensibiliser les jeunes aux objectifs du SNU et leur permet de proposer leur candidature.

- Des réseaux sociaux : Instagram / Facebook

- Un Clip de présentation du SNU disponible sur YouTube ou Facebook ou Instagram

- Des clips témoignages : [Génération SNU] : Episode 1 – Irvin et les Restos du cœur : YouTube ; Facebook ; Instagram ; Gouvernement.fr

Episode 2 – Augustin et les pompiers du patrimoine : YouTube ; Facebook ; Gouvernement.fr

- Autre vidéo :

Angélique, ambassadrice SNU : Facebook

**La plateforme d'inscription ([www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)) est ouverte jusqu'au 3 avril 2020.**

Mairie



## Agenda: dates à retenir

**15/22 Mars 2020**  
Election municipale.

**19 Avril 2020**  
Marché aux puces.

**8 Mai 2020**  
Cérémonie du 8 Mai 1945 symbolisant la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

**10 Mai 2020**  
A fleur de pôt.

**5-6 Juillet 2020**  
Festi'Pierre 3<sup>e</sup> Edition.

**21 Juillet 2020**  
**27 Octobre 2020**  
Don du sang à partir de 17h (mardi).

## Ramassage papiers et cartons !



13 au 16 mars  
12 au 15 juin  
11 au 14 septembre  
11 au 14 décembre.

Conteneur disponible à l'endroit habituel (centre socio-culturel).

## Secrétariat de votre mairie

### Ouverture au public :

Mardi de 18h00 à 20h00

Jeudi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 18h00 à 19h00

Tél. : 03 88 08 90 79

E-mail : [mairie@saintpierre-alsace.fr](mailto:mairie@saintpierre-alsace.fr)

Site web : [www.saintpierre-alsace.fr](http://www.saintpierre-alsace.fr)

# Notre journal & votre équipe communication

## L'équipe de votre journal municipal

**Rédaction :** Carmen Courrier, Audrey Zimmermann, Estelle Kaltenbach, Mairie.

**Photos :** Audrey Zimmermann, Estelle Kaltenbach, Archives.

**Mise en page, graphisme et production :** Patrick Zimmermann.

**Logistique :** Hubert Huffling.

Nous invitons ceux d'entre vous qui souhaitent devenir des acteurs de ce journal à prendre contact avec nous en vous adressant directement à l'un des membres de votre équipe communication ou en envoyant un message à notre adresse dédiée ([com.stpierre@gmail.com](mailto:com.stpierre@gmail.com)). Faites-nous part de vos envies d'écrire, dessiner, photographier, nous essaierons de vous faire participer aux futures parutions !